

DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS



Programme

Objectifs

- Cerner la réglementation spécifique de la dématérialisation des marchés publics.
- Définir les notions de certificat électronique et de signature numérique.
- Optimiser les achats par l'utilisation des nouvelles procédures.
- Utiliser la dématérialisation en toute sécurité
- Appréhender les avantages et contraintes de ces procédures
- Maîtriser l'aspect juridique

PUBLIC

- Direction commerciale, commerciaux et services techniques.
- Tous ceux qui souhaitent progresser ou se lancer dans la réponse aux appels d'offres publics et mettre toutes les chances de gagner de leur côté.

PRE-REQUIS

- Aucune connaissance particulière.

Durée : 1 jour

1 - PRESENTATION DE LA DEMATERIALISATION EN MATIERE DE MARCHE PUBLIC

- Quel est le cadre juridique de la dématérialisation ?
- Quels sont les éléments qui doivent garantir la confidentialité des informations transmises ?
- A quoi sert la signature électronique ?

2 - LA PUBLICITE DEMATERIALISEE DES MARCHES

- Quel support dématérialisé pour la publicité ?
- Quel contenu doit avoir l'avis sur le profil d'ACHETEUR ?

3 - LA MISE EN LIGNE DES DOSSIERS DE CONSULTATIONS DES ENTREPRISES PAR L'ACHETEUR PUBLIC

- Comment présenter les documents du DCE à mettre en ligne ?
- Quand peut-on mettre en ligne le DCE ?

4 - LA CONSULTATION ET LE TELECHARGEMENT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES (DCE) PAR L'ENTREPRISE

- Quelles sont les modalités d'accès de ces documents par la voie électronique ?
- Quelles sont les informations devant figurer dans le règlement de consultation (RC) ?

5 - LA TRANSMISSION DEMATERIALISEE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

- Comment transmettre sa candidature et son offre ?
- Comment présenter sa candidature et son offre ?

6 - L'EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES ET LA DECISION D'ATTRIBUTION

- Comment transmettre sa candidature et son offre ?
- Comment présenter sa candidature et son offre ?

7 - L'EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES ET LA DECISION D'ATTRIBUTION

- Quelles sont les modalités d'exercice du contrôle de légalité dans le cas des marchés dématérialisés ?
- Comment s'effectue le contrôle juridictionnel ?